

La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai. — Note supplémentaire

Henri Pirenne

Citer ce document / Cite this document :

Pirenne Henri. La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai. — Note supplémentaire. In: Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire. Deuxième Série, Tome 2, 1892. pp. 85-123;

doi : <https://doi.org/10.3406/bcrh.1892.2570>

https://www.persee.fr/doc/bcrh_0770-6707_1892_num_61_2_2570

Fichier pdf généré le 21/02/2020

IV.

La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai. — Note supplémentaire.

(Par HENRI PIRENNE, professeur à l'Université de Gand, membre suppléant de la Commission.)

Depuis la publication, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire* (1), de mes recherches sur la version flamande et la version française de la bataille de Courtrai, M. Frantz Funck-Brentano a fait paraître dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, une remarquable étude consacrée en grande partie au même sujet (2).

Cette étude ne mérite pas seulement d'être placée au premier rang des monographies, si nombreuses déjà, que nous possédons sur la célèbre bataille : elle apporte encore des contributions de haute valeur à l'historiographie du règne de Philippe le Bel. On y trouve des observations critiques d'un vif intérêt sur Guillaume Guiart, Geoffroi de Paris, Van Velthem et Villani. Le paragraphe relatif à la

(1) 4^e série, t. XVII (1890), pp. 11-50.

(2) *Mémoire sur la bataille de Courtrai et les chroniqueurs qui en ont traité, pour servir à l'historiographie du règne de Philippe le Bel*, par M. F. Funck-Brentano. (Extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1^e série, t. X (1891), 93 pp. in-4^o. Paris, C. Klincksieck.)

chronique française, publiée par De Smet (1) sous le titre de *Chronique anonyme de la guerre de Philippe le Bel contre Guy de Dampierre*, est particulièrement instructif. Il y est prouvé à l'évidence que cette chronique est l'œuvre d'un artésien qui a dû vivre dans l'entourage du châtelain de Lens et qui a écrit probablement à la fin de l'année 1304. Un long appendice renferme des comptes inédits de l'hôtel de Robert d'Artois, du 30 juin au 15 juillet 1302, et deux lettres, également inédites, de Philippe le Bel, concernant les affaires de Flandre : l'une, du 29 août 1302, adressée au clergé du bailliage de Bourges; l'autre, du 11 novembre de la même année, contenant des instructions pour une levée d'hommes et de subsides dans la sénéchaussée de Poitou. Enfin, un plan nouveau des environs de Courtrai, dressé d'après l'atlas de Jacques de Deventer, est annexé à l'ouvrage. En voilà assez, ce semble, pour montrer que le mémoire de M. Funck-Brentano s'impose à l'attention des historiens belges.

M. Funck-Brentano m'a fait l'honneur de discuter longuement, et avec la plus parfaite courtoisie, les résultats de mon étude sur l'historiographie de la bataille. Il croit devoir les rejeter complètement. Il se refuse à admettre l'existence de deux versions nationales, l'une flamande, l'autre française. A son sens, de l'examen minutieux des sources ressort clairement l'accord de leurs données sur l'événement capital de la journée.

(1) *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. IV, pp. 447-502. Cette édition est des plus défectueuses, comme le montre M. Funck-Brentano, qui a collationné le texte de De Smet au manuscrit 14561-14564 de la Bibliothèque royale.

Il formule ainsi ses conclusions (1) : « Par un mouvement de retraite habilement dirigé, l'infanterie flamande attira la chevalerie dans les *pièges* préparés contre elle, et où celle-ci s'effondra dans une horrible confusion... Des chroniques et des pièces d'archives que nous avons citées..., il résulte que le *stratagème* des fossés que Goethals-Vereruyssen, H.-G. Moke, M. l'abbé Duclos et M. le général Köhler sont unanimes à rejeter, est précisément le seul fait de la célèbre bataille qu'il soit possible d'établir avec certitude. Quant au travail de M. Pirenne : *La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai*, on voit que la version flamande n'a pas eu d'existence, — puisque les trois chroniqueurs chez lesquels le professeur de Gand croit l'apercevoir lui font l'un après l'autre défaut, — et que la version française que M. Pirenne appelle une légende, n'est pas une légende, mais la vérité (2) ».

Il est impossible de s'exprimer plus clairement. M. Funck-Brentano adopte, comme on le voit, sinon dans tous ses détails, au moins dans ses traits essentiels, le récit de G. Guiart (3). Les Flamands n'ont triomphé, d'après

(1) *Loc. cit.*, pp. 73-77.

(2) M. Funck-Brentano semble croire que j'ai considéré la seule version française comme légendaire. J'ai reconnu le même caractère à la version flamande (v. mon premier travail, p. 17). D'un côté comme de l'autre, en France comme en Flandre, le sentiment national a dénaturé la vérité des faits. A part Guillaume de Nangis et les *Annales Gandenses*, toutes les sources relatives à la bataille appartiennent à l'historiographie populaire ou en dérivent (Villani, Ottokar, Jean de Winterthur, etc.). On trouve aussi peu d'objectivité dans les unes que dans les autres.

(3) M. Funck-Brentano rejette, à vrai dire, une partie du récit de Guiart. Quand je dis qu'il l'admet dans ses traits essentiels, j'entends par là que, comme lui, il croit devoir attribuer la victoire des Flamands à un stratagème déloyal.

lui, que pour avoir attiré par ruse les Français dans des pièges dressés pour leur perte.

Nous verrons plus loin si réellement toutes les sources qui parlent de la bataille sont d'accord sur ce point. Mais, disons-le tout de suite, quand bien même il en serait ainsi, la vraisemblance s'opposerait à ce que l'on admît leur récit.

L'infanterie flamande du XIV^e siècle, comme toutes les infantries urbaines du moyen âge, n'était certainement pas assez manœuvrière pour exécuter sous les yeux de l'ennemi *un mouvement de retraite habilement dirigé* (1). A Courtrai, comme plus tard à Mons-en-Pévèle et à Roosebeke, sa force consistait dans sa masse, dans l'étroite cohésion de ses rangs. Elle ne connut jamais l'art de la tactique. Pendant tout le XIV^e siècle, sa manière de combattre resta la même. Elle ne fut un adversaire redoutable qu'en demeurant sur la défensive. A Mons-en-Pévèle et à Roosebeke, elle fut vaincue parce qu'elle commit l'imprudence de marcher contre l'ennemi (2). Une fois rompue, elle n'était plus qu'une foule en désordre, incapable de se reformer, de se reprendre, et qu'il était facile de massacrer en détail.

(1) Voy. KÖHLER, t. II, pp. 281, 282.

(2) KÖHLER, *Die Entwickelung des Kriegswesens und der Kriegsführung in der Ritterzeit*, t. II, p. 281 : Die Flamänder machten bei Mons-en-Pévèle, dieselbe Erfahrung durch, wie die Engländer bei Senlac i. J. 1066, dass ein Fussvolk der Ritterschaft gegenüber zwar seine Stellung behaupten kann, aber keine Entscheidung zu geben im Stande ist, wenn der Gegner es versteht, durch fortgesetztes harzelieren und durch Umschliessung von allen Seiten dasselbe mürbe zu machen und nicht in aussichtslosen Angriffe wie bei Courtray seine Kräfte aufzureiben.

On comprend dès lors combien il était important, pour de telles troupes, de choisir le terrain sur lequel elles étaient décidées à offrir la bataille. A Courtrai et à Mons-en-Pévèle, où elles eurent à leur tête des hommes de guerre expérimentés, rien ne fut négligé pour rendre leur position aussi forte que possible. Ici, elles se couvrirent d'une triple rangée de chariots; là, elles se placèrent à l'abri du ruisseau de Groeninghe et des marécages du *Langen Meersch* (1).

En réalité, la position des Flamands à Courtrai était inattaquable pour la cavalerie. Si Robert d'Artois avait laissé faire ses arbalétriers, s'il s'était borné à harceler l'ennemi, à le fatiguer, à l'exaspérer et, enfin, à lui faire quitter le terrain qu'il avait choisi, peut-être eût-il réussi à le vaincre. C'est le conseil que lui avaient donné ses généraux et qu'il refusa de suivre. Si la bataille fut perdue pour les Français, c'est à cause de son imprudence. Une charge de cavalerie contre une infanterie nombreuse, formée en masse compacte, solide et immobile comme un mur, dans

(1) M. Funck-Brentano admet que les défenses que présentaient ces obstacles naturels furent encore renforcées par un système de chaussetrapes habilement dissimulés. M. Köhler pense aussi que les Flamands avaient eu le temps nécessaire pour étudier et préparer le terrain, et qu'il est très possible qu'ils aient fait couvrir les fossés d'herbe et de verdure, pour les dérober aux yeux de l'ennemi. Au contraire, M. le général Henrard, dont on connaît les importants travaux sur notre histoire militaire, m'écrit que si les Flamands avaient défendu leur position par des fossés et des chaussetrapes ils n'auraient fait que leur devoir, mais qu'il n'est pas probable qu'ils l'aient essayé, aucun des métiers qui comptaient leurs troupes n'étant assez habile pour établir des défenses artificielles.

une plaine marécageuse et coupée de fossés, ne pouvait qu'aboutir à un désastre (1).

Les Français se rendirent d'ailleurs fort bien compte des causes de leur défaite. Instruits par l'expérience, ils eurent grand soin, pendant la troisième campagne de Flandre, en 1504, de ne pas recommencer la faute commise à Courtrai. A Drumetz, ils refusèrent la bataille que les Flamands leur offraient.

Sur un marès serrez...
En tel lieu que sans l'eschever
Ne les péust nus homs grever;
Parquoi François qui là tournèrent,
Sanz bataille s'en retournèrent (2).

Quelques jours plus tard, à Mons-en-Pévèle, ils firent preuve de la même prudence et se gardèrent bien de charger l'infanterie flamande qui, poussée à bout, finit, dans la soirée, par abandonner ses positions et fut repoussée après un rude combat (5).

Il n'est donc pas nécessaire, me semble-t-il, pour

(1) Sur les difficultés que la plaine marécageuse des Flandres présente aux opérations militaires, voy. Geoffroi de Paris, v. 1071 et suiv.

Plaine de fange et de palu
Est en Flandres toute la terre.
N'aiment pas là François la guerre;
Car François sont tost dissipés
Si ne combatent à sec pié.

(2) G. GUIART, v. 10980 et suiv.

(3) Pour la bataille de Mons-en-Pévèle, voir le récit de M. KÖHLER, *Die Entwicklung des Kriegswesens und der Kriegsführung in der Ritterzeit*, t. II, pp. 250-282.

expliquer la victoire des Flamands à Courtrai, d'admettre qu'ils aient eu recours à une ruse de guerre. Le terrain marécageux de la plaine où fut livré le combat, les nombreux fossés dont elle était coupée, les prairies humides et les ruisseaux s'étendant devant le front de l'armée communale, rendent compte parfaitement de l'échec des impétueuses attaques de la chevalerie. L'imprudence de Robert d'Artois et son manque de sang-froid au moment de la catastrophe n'ont pas été non plus sans influence sur la déroute. Enfin, on peut se demander pourquoi, dans les batailles qui suivirent celles de Courtrai, les Flamands n'ont plus eu recours une seule fois au stratagème qui avait si bien réussi en 1302 (1).

Mais je n'ai pas à m'occuper plus longtemps de la bataille. La seule question que je désire traiter est une simple question de critique historique. Mon but n'est point de mettre en œuvre les renseignements fournis par les sources. Je me propose seulement de montrer que celles-ci doivent être, sauf deux exceptions, réparties en deux groupes : l'un représentant la version flamande, l'autre représentant la version française, qui nous apparaît elle-même sous deux formes différentes. Quand bien même ce travail n'aurait d'autre utilité que celle de contribuer, pour une faible part, à la connaissance des sources d'une des périodes les plus importantes de notre histoire, il mériterait encore, semble-t-il, la peine d'être entrepris.

(1) M. FUNCK-BRENTANO, *op. cit.*, p. 56, voit dans la ruse dont les Flamands se seraient, d'après lui, servis à Courtrai, « un côté caractéristique de la tactique des armées flamandes ». Il serait impossible, je pense, de trouver dans aucune des batailles qui suivirent celle de Courtrai un exemple de cette tactique.

« Tous les chroniqueurs qu'il est possible de consulter au sujet d'un événement donné, dit M. Funck-Brentano (1), peuvent être rangés en quatre classes :

La première comprend les récits des témoins oculaires ;

La deuxième se compose des écrivains qui ont écrit à l'époque et dans le pays où l'événement s'est passé ;

La troisième classe comprend les écrivains qui, sans avoir vécu dans le pays théâtre de l'événement, sont du moins les contemporains de ce dernier ;

La quatrième classe comprend les écrivains des époques postérieures ».

Conformément à ce principe de classification, M. Funck-Brentano étudie successivement 1^o les textes dus à des auteurs contemporains ayant vécu en Flandre : le chroniqueur artésien, Guillaume Guiart, les *Annales Gandenses*, Van Velthem et Gilles le Muisit; 2^o les auteurs contemporains ayant écrit hors de Flandre : Geoffroi de Paris, Ottokar de Styrie et Villani; 3^o enfin les textes postérieurs, sur lesquels il passe plus rapidement. Cette méthode est sans doute parfaitement conforme au principe fondamental de la critique historique. Nul n'ignore qu'un auteur contemporain est, en général, plus exact et mieux informé qu'un écrivain éloigné par un certain laps de temps des faits qu'il raconte, et que plus un témoignage est ancien, plus son autorité est grande. Mais il ne suffit pas de classer les sources suivant leurs dates et leurs lieux d'origine. C'est trop peu de constater qu'un auteur est contemporain des événements qu'il raconte, de savoir qu'il a écrit dans le pays même où ces événements se sont passés, d'établir qu'il a consulté des témoins oculaires. Il importe aussi au plus haut point de tenir compte de la nationalité

(1) *Op. cit.*, p. 41.

de cet auteur, des circonstances politiques du moment, de ses passions, de ses haines, de ses sympathies. Et cela est surtout indispensable quand il s'agit d'un fait qui affecte à un aussi haut point l'amour-propre national qu'une victoire ou qu'une défaite.

Toujours, peut-on dire, dans ce cas, on voit apparaître chez les contemporains deux versions contradictoires : celle des vainqueurs et celle des vaincus (1). Les mêmes faits sont racontés d'une façon très différente par les uns et par les autres. Ils ne les ont pas vus sous le même angle, et l'image qu'ils nous transmettent d'un passé à jamais disparu s'est déformée, en quelque sorte, en venant jusqu'à nous à travers eux. Le principe de la contemporanéité des sources ne suffit pas à écarter ici toutes les chances d'erreur. Par là même qu'ils sont plus rapprochés d'une catastrophe ou d'un triomphe national, les contemporains y sont plus sensibles. La réalité était devant leurs yeux, mais, volontairement ou non, ils ne l'ont pas vue comme elle était. Pour arriver à la vérité, il faut donc classer les chroniqueurs suivant leur passion dominante. Et si, par exemple, il est essentiel, avant d'aborder l'étude de la guerre des investitures, de distinguer soigneusement parmi les sources celles qui ont

(1) Gilles le Muisit, *Corp. Chron. Fland*, t. II, p. 243, écrit, à propos de la bataille de Crécy, ces lignes caractéristiques : Quoniam eventus bellum est dubius et dum conflictus est acierum, unusquisque bellans intendit plus vincere quam vinci, et non potest quispiam considerare undique configentes, neque bene de his quae ibidem eveniunt judicare; sed exitus acta probant et idcirco quia multi multa dicunt et referunt de conflictu et pro parte regis Franciae et suorum aliqui sustinent ea, de quibus non potest sciri certitudo, et aliqui pro parte regis Angliae et suorum sustinent etiam illa, quae de vero nesciuntur, et sic propter opiniones divisorum nolo posteris demandare quod probare non valorem, sed ea quae audivi a quibusdam fide dignis personis proposui hic intellectui futurorum satisfacere, sic esse tamen totaliter non affirmans.

étée écrites par des partisans du pape de celles qui ont été rédigées par des partisans de l'empereur, il ne l'est pas moins sans doute, à propos d'une bataille, d'essayer de découvrir, sous la diversité des auteurs, l'existence et le développement de différentes versions nationales (1).

Qu'il se soit formé, de très bonne heure, sur la bataille de Courtrai une version flamande et une version française, c'est une chose qui me paraît impossible à nier. Deux contemporains, Guillaume Guiart et Lodewijk Van Velthem, l'affirment en effet formellement.

Le premier nous apprend qu'il a écrit pour réfuter :

Un roman que véu avoïe

 Que Flamenz orent ordené
 Et où le roi, que point n'amoient
 Et ceus de France dissamoient
 En manière de non savant,
 Sanz le voir des faiz mettre avant,
 Fors seul à l'estimacion
 Des plus faus de leur nacion,
 Qui ès granz truses s'emengloient,
 Du meschief de Courtray jongloient
 Selon leur veuil et leur commans.
 Mais en celui propre romans,
 toutes leurs pertes
 Estoient aussi bien couvertes,
 Que l'on pourroit couvrir espiz (1).

(1) C'est ce que l'on constate pour la bataille de Mons-en-Pévèle comme pour celle de Courtrai. Les chroniqueurs flamands et les chroniqueurs français, chacun de leur côté, y voient une victoire de leurs compatriotes. — Sur la précaution avec laquelle il faut se servir des sources historiques relatives aux batailles, voir BERNHEIM, *Lehrbuch der historischen Methode*, p. 376.

(2) GUIART, v. 117 et suiv.

Voilà des paroles qui ne peuvent laisser subsister aucun doute. A l'époque où Guiart écrivait, il existait en Flandre une version de la bataille que les Français considéraient comme mensongère. Il est sans doute impossible de savoir à quel « roman » Guiart fait allusion dans ses vers. Mais ce que l'on peut toutefois affirmer, c'est que les données de ce texte ne devaient pas s'écarte beaucoup de celles que nous trouvons dans le *Spiegel historiael* de Van Velthem.

On sait à quel point, en effet, le récit de ce dernier porte la marque des sympathies de son auteur pour la cause flamande. Il célèbre avec enthousiasme le triomphe de l'armée nationale et ne néglige aucun détail pour en rehausser l'éclat. Il décrit les prodiges étranges ou effrayants qui précédèrent le combat ; il nous montre les Flamands dix fois moins nombreux que leurs ennemis, mais soutenus par une piété ardente et animés par les mâles discours de leurs chefs. L'une après l'autre, il décrit les charges de la chevalerie venant se briser contre les piques de la lourde infanterie des communes. Sa haine pour les Français se trahit à chaque instant et le fait se complaire en des peintures d'une atroce cruauté. Bref, il est impossible de ne pas reconnaître qu'il a écrit sous l'impression immédiate de la victoire et tout vibrant encore de l'orgueil du triomphe (1). Après l'avoir lu, on se représente la bataille de Courtrai comme la lutte héroïque d'un petit groupe de pauvres artisans contre une chevalerie superbe et innombrable. C'est, comme j'ai essayé de le montrer, la même version de la bataille que le moine de Clairmarais a introduite dans sa continuation de la *Genealogia Comitum Flandriae*. On dirait qu'il a voulu condenser en quelques lignes, d'ailleurs sèches et incolores, la

(1) Voyez mon premier travail, pp 17 et suivantes.

longue et pittoresque narration de Van Velthem. En tout cas, pour le fond du récit, les deux auteurs sont parfaitement d'accord. Ils représentent l'un et l'autre la *version flamande* de la bataille (1).

M. Funck-Brentano croit cependant pouvoir trouver dans Van Velthem la confirmation de la *version française*. Il fait observer très justement qu'il existe, dans le *Spiegel historiael*, un passage où l'auteur rapporte que la garnison du château de Courtrai attira par des signaux l'armée de Robert d'Artois « dans un terrain inculte, plein de fossés, chose à laquelle ils ne s'attendaient guère (2) ». A pre-

(1) J'avais placé aussi, dans ma première étude, au nombre des représentants de la version flamande, l'auteur anonyme des *Annales Gandenses*. Il y a là une certaine exagération. L'auteur des *Annales* n'appartient pas à l'historiographie populaire. Entre lui et Van Velthem, comme je le faisais d'ailleurs observer pages 16 et 22, il y a un contraste analogue à celui que l'on remarque, par exemple, entre Guiart et le continuateur de Guillaume de Nangis. Tout ce que l'on peut dire, c'est que les sympathies de l'auteur des *Annales* sont pour les Flamands et que l'on ne trouve pas, dans son récit de la bataille, l'épisode des fossés qui est la marque caractéristique de la version française.

(2) FUNCK-BRENTANO, *loc. cit.*, p. 59. M. Funck-Brentano, propose ingénieusement de corriger le vers de Van Velthem :

In een nodinge vol van grachten
en
In een odinge vol van grachten.

Malheureusement le mot *odinge* n'existe pas plus en néerlandais que le mot *nodinge*. D'après une communication de M. le Dr de Vreese, à Leyde, M. le professeur De Vries propose de lire : *rodinge*. Cette correction, due au savant le plus compétent en matière de néerlandais du moyen âge, fait disparaître toutes les difficultés. A vrai dire, on ne trouve pas dans les textes d'exemples de *rodinge*, mais le mot *uitrodinghe* prouve que cette forme a existé. Si l'on admet cette conjecture, le passage de Van Velthem s'explique facilement. Les Français ont été dirigés par les signaux de la garnison de Courtrai vers un terrain nouvellement défriché. Dès lors, les *grachten* dont il est question sont tout simplement des rigoles d'irrigation et non des chausse-trapes creusés par l'armée flamande.

mière vue, ces mots paraissent, en effet, de nature à corroborer l'assertion de ceux des chroniqueurs français qui attribuent exclusivement la victoire des Flamands à un stratagème qui attira la chevalerie vers des fossés dans lesquels elle vint s'engloutir en chargeant.

Toutefois, remarquons-le bien, tandis que Guiart affirme que les Flamands attirèrent par ruse l'armée royale dans ces fossés, Van Velthem dit précisément le contraire : d'après lui, ce sont des signaux de leurs propres compatriotes qui dirigèrent les Français vers ces obstacles (1). Du reste, et c'est ici que le chroniqueur flamand est en opposition complète avec Guiart et Geoffroi de Paris, Van Velthem fait culbuter la chevalerie dans les fossés, non pendant l'attaque, mais pendant la suite. M. Funck-Brentano cite deux passages du *Spiegel historiael* où il est question de chevaliers embourbés et massacrés (2); mais ces passages suivent immédiatement la description d'attaques repoussées par les Flamands. Les chevaliers dont il s'agit se sont donc jetés dans les fossés en battant en retraite. Il est d'ailleurs inutile d'insister plus longtemps là-dessus, puisque Van Velthem a eu soin de protester formellement contre la version française qui attribuait aux fameux fossés tout l'honneur de la victoire :

Nu doet u sele logen verstaen
 Ende segen van deze gracht saen
 Dat se die Fransoyse en wisten niet
 En dat si daeromme hadden 't verdriet :
 Dat es seeren ende groet spel.
 Si wisten alle dese gracht wel

(1) Van Velthem, I. IV, § XXII, p. 241.

(2) *Loc. cit.*, pp. 39 et 40.

Ende waren se oec wel overleden :
 Maer also als si achterwerd treden
 Met haren orssen, daer si deisden
 Daer hem van den slagen eysden
 Daer vielen si in die gracht altoe
 Ende bleven daer versmort alsoe (1)

On le voit, Flamands et Français s'accusent réciproquement de mensonge. Selon Guiart, les Flamands « jonglent du meschief de Courtrai selon leur veuil et » leurs commans » ; selon Van Velthem, les Français répandent faussement le bruit qu'ils n'ont été vaincus que parce que leurs troupes sont venues s'engloutir dans des fossés, *dont elles ne soupçonnaient pas l'existence.*

La version à laquelle Van Velthem fait allusion est évidemment celle que nous ont conservée Geoffroi de Paris, Gilles Le Muisit et Villani. Malgré des différences parfois considérables dans le détail, le récit de ces sources présente un caractère identique.

(1) Van Velthem, I IV, § XXXI, p. 252. M. Funck-Brentano (p. 39) croit devoir distinguer *le fossé* (gracht) dont Van Velthem parle dans ce passage, *des fossés* (grachten) qui sillonnaient le terrain dans lequel la garnison de Courtrai aurait attiré, par des signaux mal compris, l'armée française. Le premier serait, d'après lui, le ruisseau de Groningue « que les troupes royales franchirent en bon ordre au commencement de l'action et qui fut plus tard un obstacle terrible à la fuite des débris de l'armée. » Les autres seraient des chausse-trapes creusés par les Flamands. Je viens de faire observer que ces chausse-trapes ne sont probablement que des rigoles d'irrigation. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de cette distinction faite par M. F. B., elle ne change rien à la nature du récit de Van Velthem. D'après ce dernier, en effet, le rôle du fossé ou des fossés ne commence qu'après l'échec des charges de la chevalerie. L'auteur du *Spiegel historiael* a employé, me semble-t-il, le mot *gracht* tantôt au singulier, tantôt au pluriel, suivant les besoins de la rime et du vers.

Après avoir raconté l'engagement de l'infanterie française avec l'armée flamande, les trois auteurs rapportent que Robert d'Artois, craignant de voir les gens de pied triompher sans le secours de la chevalerie, donna à celle-ci l'ordre de charger et que les escadrons, lancés dans un galop furieux, vinrent se jeter dans les fossés et les marécages, invisibles de loin, qui protégeaient le front de l'armée flamande. Il est facile de se convaincre de l'origine française de cette version. Les protestations de Van Velthem en seraient déjà une preuve suffisante. Mais pour peu que l'on examine de près les textes qui nous l'ont transmise, on s'aperçoit facilement que leurs renseignements ont une source commune : les récits mis en circulation par les soldats de l'armée vaincue.

Geoffroi de Paris n'est certainement jamais venu en Flandre. Sa description de l'expédition de 1302 n'est autre chose que la reproduction naïve des bruits qui devaient courir de son temps, parmi la bourgeoisie parisienne. Ces bruits, répandus dans la foule par les soldats revenant de Courtrai (1), il les a recueillis et mis en œuvre sans faire aucun effort pour en contrôler la valeur. Patriote ardent, haïssant les Flamands de tout son cœur (2), il s'est plu à exagérer autant qu'il l'a pu le rôle de ces sinistres fossés où s'engloutit la noblesse française. Comme je l'ai déjà fait observer, il va si loin dans cette voie, qu'il finit par ne plus considérer la bataille de Courtrai comme une bataille, mais plutôt comme le suicide en masse de la chevalerie (3). Sa narration se termine

(1) Voyez FUNCK-BRENTANO, *op. cit.*, p. 56.

(2) Voyez, par exemple, v. 654 et suivants.

(3) Voyez mon premier travail, pp. 29 et 50.

par une chaleureuse apostrophe adressée au roi pour l'engager à venger ses morts. Bref, on peut dire que l'inspiration de Geoffroi de Paris n'est pas moins patrio-tique que celle de Van Velthem. Écrivant l'un comme l'autre pour le peuple, ils se sont laissés entraîner sans résistance par le sentiment national.

On trouve plus de calme et plus de sang-froid chez Le Muisit. Le bon abbé de Saint-Martin avait quatre-vingts ans quand il dicta sa chronique, et il ne semble pas d'ailleurs avoir jamais été un grand patriote. Tournai conservait encore avec soin, au XIV^e siècle, son autonomie communale (1) ; elle était loin du roi de France et la patrie, pour ses bourgeois, s'arrêtait aux frontières du Tournaisis. Mais si Le Muisit ne s'émeut guère en racontant la bataille, il n'en est pas moins vrai cependant qu'il en a puisé son récit à des sources françaises. Il nous raconte lui-même avoir vu dans sa jeunesse les fuyards de Courtrai sous les murs de sa ville natale, effarés, mourant de faim, et cependant ne pouvant manger tant était grande encore leur terreur (2). C'est une manière de nous apprendre que c'est de ces fugitifs qu'il tient ses renseignements.

Si Gilles Le Muisit n'est pas un chaud patriote, Villani est un ennemi de Philippe le Bel. On devrait donc s'attendre à trouver chez lui une description de la bataille tout à l'honneur des Flamands. Et pourtant son récit contraste aussi profondément avec celui de Van Velthem que celui de Geoffroi de Paris.

(1) Voyez un exemple caractéristique dans le *Corp. chron. Flandr.*, t. II, p. 463.

(2) ... plures manducare non poterant exterriti præ timore. *Corp. Chron. Flandr.*, t. II, p. 196.

Cela seul suffirait à prouver qu'il n'a pas eu connaissance de la version flamande. Comment l'eût-il connue, du reste? Tout semble indiquer que, quoi qu'il en dise, il n'a jamais vu les rives de la Lys et de l'Escaut (1). S'il en avait parcouru les prairies humides, il aurait eu bien soin de ne pas parler des tourbillons de poussière que soulevèrent, d'après lui, les sabots des chevaux pendant la charge, et de ne point expliquer par là comment la catastrophe des premiers escadrons échappa à la vue de ceux qui les suivaient et qui vinrent derrière eux s'effondrer dans les fossés de Courtrai. La parenté de la narration de Villani avec celle de Geoffroi de Paris (2) est si grande que l'on doit supposer que tous deux ont puisé à la même source : la tradition populaire française. Peut-être l'auteur de l'*Istoria fiorentina* a-t-il été aussi en rapport avec quelqu'un de ces mercenaires italiens qui servaient sous les ordres de Robert d'Artois.) Mais, même dans ce cas, les détails qu'il nous rapporte proviendraient toujours d'un membre de l'armée vaincue et, en bonne critique, on ne pourrait pas les invoquer à l'appui de Geoffroi de Paris et de Le Muisit (3).

(1) Voyez mon premier travail, page 43.

(2) J'ai été certainement trop loin dans mon premier travail (p. 41) en disant que Geoffroi de Paris avait été une des sources de Villani.

(3) M. Funck-Brentano, *op. cit.*, p. 46, pense que Villani a puisé dans des lettres envoyées de Flandre en France et en Italie. Dans ce cas, ses renseignements auraient certainement une très grande valeur. Mais l'existence de ces lettres n'est pas prouvée. Je crois d'ailleurs que M. Funck-Brentano a raison d'attribuer au récit de Villani plus d'importance que je ne l'avais fait. Mais il n'en est pas moins vrai que, tant que l'on n'aura pas démontré que les renseignements du chroniqueur florentin ne sont pas exclusivement empruntés aux relations des vaincus, on devra le considérer comme se rattachant à la version française.

De l'examen des sources que nous venons de passer rapidement en revue se dégage, me semble-t-il, à l'évidence, l'existence de deux versions. La première est d'origine exclusivement flamande, l'autre d'origine exclusivement française. Toutes les deux sont complètement indépendantes et elles se contredisent l'une l'autre. Toutes deux, enfin, sont populaires, sinon par le ton et l'allure, au moins par les matériaux qu'elles ont mis en œuvre.

A côté de Geoffroi de Paris, de Le Muisit et de Villani, l'auteur anonyme de la chronique artésienne (1) représente aussi la version française de la bataille. Toutefois, son récit présente certains caractères particuliers. M. Funck-Brentano le considérant comme la source principale de la bataille, il importe de l'examiner attentivement.

« Li anemi, écrit l'auteur anonyme, estoient tout apparellié sur les fossés dehors Courtray; lesquels fossés il avoient fait soutieument (2) et en plusieurs lius cordis deseure les fossés, et en y avoit de couvers d'erbres et de cloies, si que pour nuire a no gent, et ne pooient nos gens combatre a aus, s'il n'entroient en ches fossés et en ches maispas. Et la entra mesire d'Artois et se bataille, et mesire Raous de Neele, connestables, et li II mareschal, et mesire Jakes de Saint-Pol, et mesire Jehans de Brulas,

(1) J'appelle ainsi, avec M. Funck-Brentano, la chronique publiée par De Smet sous le titre de *Chronique anonyme de la guerre de Philippe le Bel contre Gui de Dampierre* (*Corp. Chron. Flandr.*, t. IV, pp. 447-502). Il faut lire sur ce texte les pages excellentes de M. Funck-Brentano, *op. cit.*, pp. 11 et suivantes

(2) De Smet imprime *soutiennent*, qui n'a pas de sens. M. Funck-Brentano a soigneusement collationné le manuscrit de Bruxelles, 14561-14564, qui a servi de base à l'édition de De Smet, et y a trouvé la bonne leçon.

et moult grant plenté de gent, qui estoient ordené à leurs batailles, et de pluiseurs autres chevaliers et leurs gens, qui ne tinrent mie conroi de leurs batailles, pour le hardement et le proueche qu'il beoient à faire a chelui jour, que tout y moururent et li pluiseur tuoient li uns l'autre, car il kaoient es fossés et la il noioient et estaignoient li uns l'autre. Et quant li Flamenc perchurent che meskief, qui se tournoient ja a desconfiture, se tuerent mout grant plenté de no gent (2). Tout en reconnaissant, avec M. Funck-Brentano, la haute valeur de la *Chronique artésienne*, je ne puis admettre toutefois avec lui, qu'en ce qui concerne la bataille de Courtrai il faille mettre ce texte au premier rang. Il est fort probable, comme le pense M. Funck-Brentano, que l'anonyme tient son récit de l'un des chevaliers de la garnison du château de Courtrai, et vraisemblablement du châtelain de Lens. Mais cette remarque fort juste ne suffit pas pour nous forcer à accorder une foi entière aux dires de ce chroniqueur. Il s'agit, en effet, d'une bataille où les compagnons d'armes du châtelain de Lens ont été vaincus et, dès lors, il est difficile de croire que les renseignements provenant de ce dernier aient été complètement impartiaux. Bien plus, le châtelain de Lens avait lui-même subi un échec personnel pendant le combat. La sortie dirigée par lui contre les Flamands avait été repoussée par les Yprois (2). Or, il n'est précisément fait aucune mention de cette sortie dans le récit de l'anonyme. Le châtelain de Lens n'a donc pas raconté à notre chroniqueur

(1) *Corp. Chron. Flandr.*, t. IV, p. 472.

(2) Ipsi etiam et equites et pedites de castro ut Flandrenses a tergo invaderent, egressi, ab Ypresibus eis viriliter et probe resistentibus in castrum reversi turpiter sunt coacti. *Annates Gandenses*.

tous les détails du combat. Non seulement celui-ci ne souffle mot de la sortie de la garnison du château, mais il ne parle pas non plus de l'attaque des arbalétriers français au début de l'action. Le témoin oculaire dont il tient ses renseignements ne lui a donc pas tout dit. Il a passé sous silence plusieurs épisodes du combat et il a, sans doute, quelque peu exagéré le rôle, d'ailleurs très important, des fossés (1) qui protégeaient le front des Flamands. Je ne vois donc aucune raison d'attribuer à la chronique artésienne une valeur supérieure à celle des sources que nous avons étudiées jusqu'ici. Elle reproduit exclusivement comme elles une version d'origine française, recueillie de la bouche de l'un des combattants. L'auteur a beau, en général, être très exact et très bien informé, il est prudent de se défier de lui quand il raconte une bataille où ses compatriotes ont été vaincus et à la suite de laquelle le châtelain de Lens, son patron, a été obligé de capituler.

Nous venons de voir, dans quatre auteurs contemporains, trois Français et un Italien, une version de la bataille qui est la même dans ses traits essentiels. Tous attribuent l'honneur de la journée, non aux Flamands, mais aux fossés de Courtrai. Cette version, comme nous l'avons remarqué, a été répandue en France par les soldats de Robert d'Artois. Elle a donc été connue de très bonne

(1) Il parle en outre de chausse-trapes dissimulés sous des branchages. Peut-être, en effet, les Flamands avaient-ils établi devant leurs troupes des défenses artificielles (v. p. 5 n.). Il est possible aussi que le chroniqueur ait pris pour des chausse-trapes les rigoles d'irrigation du *rodinge* dont il a été question plus haut (p. 13 n. 1). Étant creusées dans un terrain nouvellement défriché, elles devaient être encombrées de branchages et de broussailles. Cette explication ne peut toutefois être admise que si l'on adopte la conjecture proposée par M. De Vries.

heure, et nous savons que Van Velthem en avait entendu parler. En revanche, il a certainement ignoré celle dont le premier représentant est Guillaume Guiart, car il n'eût certainement pas manqué, si elle était venue jusqu'à lui, de la repousser énergiquement. C'est dans Guiart, en effet, que nous voyons pour la première fois les Flamands accusés de trahison : ils auraient lâchement attaqué par derrière la chevalerie qui se retirait généreusement à leur demande, afin de leur laisser du champ pour combattre et l'auraient poussée dans le fossé qui coupait le champ de bataille (1). Sous cette forme, la version française me paraît mériter le nom de légende. M. Funck-Brentano tout en admettant que la victoire des Flamands est due à la ruse n'hésite pas d'ailleurs à considérer les détails fournis par Guiart comme invraisemblables. Mais il croit devoir défendre la bonne foi de l'auteur de la *Branche des royaux lignages*.

« Guiart, dit-il (2), ne combattit pas à Courtrai, puisqu'il ne vint en Flandre qu'en 1304, et s'il fut en rapport, ce qui paraît vraisemblable, avec l'un ou l'autre témoin de la bataille, ce fut avec l'un des soldats qui se trouvaient dans l'arrière-garde de l'armée. Cette arrière-garde était composée, en majeure partie, de soldats d'infanterie française, compagnons d'armes de Guiart. Placée sous le commandement des comtes de Saint-Pol et de Boulogne, elle prit la suite avant de s'engager dans la mêlée et ne put apercevoir ce qui se passait dans la plaine, au delà, où l'on se battait. Il faut songer que l'on ne voit que bien peu

(1) Voyez mon premier travail, pp. 24 et suivantes.

(2) *Op. cit.*, pp. 26-28.

devant soi quand on est placé dans une foule, sur un terrain uni. Aussi les manœuvres de l'armée française au début du combat sont-elles décrites par Guiart d'une manière qui semble exacte, car elle est en harmonie avec la disposition du terrain... Puis, le récit devient confus et invraisemblable. »

Ce raisonnement est sans doute très ingénieux, mais il est bien conjectural. On pourrait dire, avec autant de vraisemblance, que Guiart, si bien informé des débuts de la bataille, a dû tenir ses renseignements d'un soldat de cette avant-garde dont il décrit fidèlement les mouvements.

En tout cas, parmi les troupes qui furent envoyées en Flandre en 1304 et dont Guiart faisait partie, devaient se trouver plusieurs des combattants de Courtrai. Il est même fort possible que notre auteur ait été en rapport avec des hommes qui avaient servi dans l'armée flamande. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est qu'il s'est trouvé dans d'excellentes conditions pour s'instruire des diverses opérations de la bataille. Dès lors, il est permis de croire qu'il n'a introduit dans son récit l'épisode de la ruse déloyale à laquelle les Flamands auraient eu recours, que pour pallier la défaite de ses compatriotes. Cela est d'autant plus vraisemblable que, comme il l'avoue lui-même, il écrit pour résuter les récits propagés par l'ennemi. Et si l'on ne peut accorder une foi entière au chant de victoire de Van Velthem, il est difficile de ne pas se défier du plaidoyer de Guiart (1).

(1) D'après M. KÖHLER, *op. cit.*, p. 250, Guiart aurait, par amour-propre national, introduit certains détails inexacts dans son récit de la bataille de Mons-en-Pévèle : « Die Abweichungen Guiarts lassen sich zum Theil als absichtliche Enstellung aus nationaler Eitelkeit erkennen. »

On retrouve la version de Guiart quelque peu modifiée dans les chroniques du bourgeois de Valenciennes, de Jean d'Outremeuse, de Jean de Winterthur et d'Ottokar de Styrie (1). De ces auteurs, les trois premiers n'ont évidemment aucune valeur historique. Rien ne permet de supposer qu'ils aient consulté des témoins oculaires, ou qu'ils aient eu à leur disposition des renseignements originaux. Ils ont tout simplement inséré dans leurs écrits et sans chercher à en contrôler l'exactitude, un récit venu jusqu'à eux. Il n'en est pas de même pour Ottokar. Celui-ci affirme qu'il tient sa relation de la bataille de la bouche même de l'un des combattants. M. O. Lorenz (2) et, après lui, M. Funck-Brentano (3) pensent que ce combattant a dû faire partie de l'armée flamande. Si cela est exact, il est évident que nous n'avons plus le droit de considérer comme légendaire l'épisode de la ruse employée par les Flamands qu'Ottokar rapporte à

(1) Voyez mon premier travail, pp. 46, 57 et 54.

(2) *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, t. I, p. 249.

(3) *Op. cit.*, p. 60. D'après M. Funck-Brentano, si le bailler de nouvelles d'Ottokar a fait partie de l'armée française, ou bien il appartenait à l'arrière-garde, qui a pris la fuite avant de s'être battue, ou bien il marchait dans l'un des corps qui furent mêlés à l'action. La première hypothèse doit être rejetée, puisqu'Ottokar rapporte que le témoin oculaire d'après les renseignements de qui il écrit : « fut, durant le combat en si grande besogne, qu'il ne put bien voir ce qui se passait ». Reste la seconde alternative. M. Funck-Brentano croit devoir l'écartier également en alléguant que presque tous ceux qui se mesurèrent aux Flamands furent massacrés, et que, d'ailleurs, si notre combattant avait réussi à fuir, « il n'aurait pu renseigner Ottokar d'une manière si particulière sur la fin du combat ». Ce raisonnement est, sans doute, très ingénieux. Mais on admettra cependant que ceux des soldats de l'armée française qui ont pu échapper à la mort ont eu le temps, avant de rentrer dans leurs foyers, de se renseigner, auprès de leurs camarades, sur les épisodes du combat dont ils n'avaient pas été les témoins.

peu près de la même manière que Guiart, puisque cet épisode se trouverait confirmé par le témoignage formel de l'un de ceux qui précisément auraient eu tout intérêt à le nier (1). Mais tout semble indiquer que le témoin oculaire dont se réclame Ottokar a servi sous les ordres de Robert d'Artois. Il serait bien invraisemblable que le poète autrichien eût rencontré, au fond de l'Allemagne, quelqu'un de ces artisans dont se composait l'armée flamande en 1302. Au contraire, les habitudes nomades des troupes féodales expliquent très bien qu'il ait été en rapport avec un homme d'armes aux gages de Philippe le Bel. Nous pouvons d'ailleurs invoquer ici mieux qu'une simple vraisemblance. Geoffroi de Paris nous apprend que l'armée française à Courtrai comprenait des mercenaires allemands (2). Quoi de plus naturel que de voir dans l'un de ces Allemands rentrant dans ses foyers, après le licenciement de l'armée royale, le bailleur de nouvelles d'Ottokar ? Ce n'est donc pas d'une source flamande que ce dernier tient ses renseignements sur la bataille. Le témoin oculaire qu'il a interrogé lui a fait un récit analogue à celui de Guiart : il a cru ou il a voulu croire que la journée n'avait été perdue que grâce à la déloyauté de l'ennemi. Au fond donc, c'est

(1) Cela est d'ailleurs précisément une présomption contre l'origine flamande des renseignements fournis à Ottokar. En règle générale, le récit que fait d'une bataille le soldat qui y a assisté est à l'honneur de ses compagnons d'armes. Cela est vrai surtout quand ce soldat a fait partie de l'armée victorieuse. Il faudrait donc des preuves bien fortes pour devoir admettre qu'Ottokar a été en rapport avec un Flamand.

(2) V. 1077. En l'ost avoit maint Alement qui tuit estoient soudoier.

Les *Annales Gandenses* parlent aussi de la présence de *multi Alemanie comites* dans l'armée française. Les mercenaires allemands du moyen âge étaient surtout recrutés dans l'Allemagne du Sud. Cela rend d'autant plus vraisemblable l'opinion que l'un de ceux qui avaient assisté à la bataille de Courtrai a été en rapport avec Ottokar.

bien la seconde version française que nous trouvons dans le poète autrichien.

Il est temps de tirer les conclusions de l'étude que nous venons de faire. Elles peuvent, me semble-t-il, se résumer ainsi : l'ensemble des sources relatives à la bataille de Courtrai se divise en deux groupes : le premier représente la version flamande (Van Velthem, *Genealogia Comitum Flandriae*) (1) ; le second représente la version française. Celle-ci, à son tour, nous apparaît sous deux formes différentes. Avec Geoffroi de Paris, Le Muisit, Villani et l'auteur de la chronique artésienne, elle explique la défaite des Français par la chute de la chevalerie dans des fossés naturels ou artificiels. Avec Guiart et Ottokar de Styrie, elle cherche dans la trahison ou tout au moins dans la ruse, la cause de la victoire des Flamands.

Sous cette seconde forme, la version française, ai-je dit, est une légende. A part Guiart et Ottokar de Styrie, aucun auteur ne parle de trahison. Geoffroy de Paris, dont la haine pour les Flamands est si grande, ne leur reproche rien de semblable (2). Le chroniqueur artésien qui a probablement été en rapport avec un homme de guerre, le châtelain de Lens, est dans le même cas (3). Gilles Le Muisit,

(1) Pour les *Annales Gandenses*, v. p. 22, n. 2.

(2) M. Funck-Brentano, *op. cit.*, p. 56, croit trouver dans Geoffroi de Paris la preuve que les Flamands, à l'approche de la chevalerie, battirent en retraite derrière les fossés. Sur ce passage, voir Köhler, *loc. cit.*, p. 233. Quand même d'ailleurs il faudrait prendre les vers de Geoffroi dans le sens que leur attribue M. Funck-Brentano, il n'en résulterait pas que cette retraite des Flamands fût une ruse de guerre. Le chroniqueur ne dit pas un mot de cela.

(3) Il semble, au contraire, approuver les Flamands d'avoir dissimulé les obstacles dont ils avaient parsemé, d'après lui, le champ de bataille. Il dit, en effet, qu'ils avaient creusé *soutiement* des fossés. Or, cet adverbe n'a pas le sens de traîtreusement, mais celui de subtilement, habilement.

qui a interrogé sous les murs de Courtrai les fuyards de l'armée française, est également muet sur ce point. Ce dernier fait est décisif. On sait combien une armée vaincue est facilement accessible au soupçon de trahison. On n'ignore pas combien de fois le cri sinistre de trahis ! trahis ! retentissant sur les champs de bataille, y a causé d'épouvantables paniques. Il serait facile d'accumuler ici les exemples en interrogeant les chroniqueurs de tous les siècles du moyen âge. Et pourtant ces soldats, avec qui Le Muisit a causé le soir même du combat, ne lui ont parlé ni de trahison ni d'embûches dressées par l'ennemi. Quelques jours plus tard, les milices parisiennes, de retour dans la grande ville, ont gardé la même réserve. Manifestement, sous le coup de la première impression l'armée française n'a pas cru qu'elle avait été vaincue par trahise. C'est un peu plus tard seulement que ce bruit a commencé à se répandre.

A mon avis, il aura été mis en circulation par des chevaliers cherchant à expliquer leur défaite en l'attribuant à la perfidie de l'ennemi. Si la première version française ne laissait planer aucun doute sur le courage des troupes féodales, elle permettait au moins de leur adresser le reproche d'avoir tout compromis par leur imprudence. Et, en réalité, la plupart des auteurs qui nous l'ont conservée ne se font pas faute de blâmer la valeur inconsidérée de la chevalerie. Dès lors, au contraire, que l'on admet une trahison de la part des Flamands, tout s'explique, et la victoire de Courtrai, au lieu de leur être un titre de gloire, tourne à leur honte et à leur confusion. Ce qui me paraît confirmer cette hypothèse, c'est que la version qui accuse de trahise l'armée communale a été bien moins répandue que celle de Geoffroi de Paris. C'est une preuve,

me semble-t-il, de son caractère artificiel. On peut constater aussi que cette version comporte, chez les auteurs qui l'ont recueillie, des détails très différents. Ils sont d'accord sur la perfidie des Flamands, mais chacun d'eux raconte à sa manière la ruse employée par ceux-ci. Leurs tendances sont les mêmes, mais leurs récits sont autres : c'est une raison sérieuse de s'en défier.

Si nous comparons à cette version légendaire, artificielle et, suivant toute apparence, inventée après coup, la version populaire flamande et la version populaire française, nous trouverons de leur côté beaucoup plus de naïveté et de sincérité.

Chacune d'elles, sans doute, est une version nationale. Il ne faut pas demander à Van Velthem et à Geoffroi de Paris de l'impartialité, du sang-froid ou des informations bien exactes. Chacun d'eux, comme on dit, n'a entendu qu'une cloche et ne se soucie pas d'en entendre davantage. Ils n'ont écrit que pour leurs compatriotes : ils ne songent pas à faire œuvre d'historien. Il ne faut leur demander pour l'ennemi ni justice, ni indulgence. Ils ont vu les événements par les yeux des combattants de leur nation, et l'ont sait que les combattants voient les choses différemment selon qu'ils sont vainqueurs ou vaincus. Rien d'étonnant donc à ce que la version populaire flamande, comme la version populaire française, soient toutes deux fortement exagérées. L'une n'attribue l'honneur de la journée qu'à la vaillance des troupes communales; l'autre n'explique la défaite de Robert d'Artois que par les fossés dans lesquels s'abima la chevalerie. La vérité, sans doute, est entre les deux. En réalité, les fossés de Courtrai semblent avoir joué un rôle analogue à celui du fameux chemin creux d'Ohain.

pendant la bataille de Waterloo (1). Ils ont, sans doute, grandement contribué à la victoire des Flamands, mais ils ne suffisent pas à l'expliquer.

A Courtrai, les Flamands savaient qu'il fallait vaincre ou mourir. Après le massacre des Français à Bruges, ils ne pouvaient plus compter sur la clémence de Philippe le Bel. Le roi était bien décidé à tirer des révoltés un châtiment exemplaire, et personne ne s'y trompait (2). La position prise par l'armée communale sous les murs de Courtrai prouve d'ailleurs clairement qu'elle était décidée à une lutte sans merci : vaincus, en effet, les Flamands eussent été dans l'impossibilité de battre en retraite. Dans ces conditions, on s'explique fort bien l'opiniâtré de leur résistance. Malgré l'obstacle des fossés, ils eussent été rompus par les chevaliers s'ils ne se furent tenus inébranlablement à leur poste.

Un grand nombre de chevaliers, en effet, franchirent les fossés et vinrent donner contre les Flamands, dont les rangs furent un instant ébranlés (3).

Il est donc permis de dire que la version de Geoffroi de Paris, qui fait s'abîmer l'armée française dans un marais, si elle n'est pas complètement inexacte, est au moins fort exagérée. Elle a démesurément grossi un des épisodes de la

(1) Cette comparaison m'est indiquée par M. le général Henrard. D'après lui, Robert d'Artois a commis à Courtrai la même faute que Lefebvre-Dessoulettes à Waterloo : celle de charger sans avoir fait éclairer sa cavalerie.

(2) Francosque qui, sicut clare postea compertum est, si vixissent crudelia facta in Flandria exercere proposuerant. *Annales Gandenses*.

(3) KÖHLER, *loc. cit.*, pp. 238 et suivantes. Velthem et le continuateur de Guillaume de Nangis rapportent, chacun de leur côté, que les chevaliers français parvinrent au milieu des rangs de l'armée flamande. C'est plus qu'il n'en faut pour prouver qu'ils ne s'engloutirent pas tous en chargeant.

bataille. Elle forme exactement la contre-partie du récit de Van Velthem qui, de son côté, ne mentionne pas les obstacles qui rompirent l'élan des charges de la cavalerie.

Nous avons conservé d'ailleurs deux témoignages de haute valeur, l'un d'origine française, l'autre d'origine flamande, dont la lecture suffit à prouver que les deux versions nationales ne renferment ni l'une ni l'autre la vérité tout entière. Je veux parler des *Annales Gandenses* et de la continuation de la chronique de Guillaume de Nangis. Les auteurs de ces deux ouvrages sont des ecclésiastiques, plus dégagés naturellement des passions et des haines politiques ou nationales que le monde laïc qui les entourait (1). Écrivant en latin, ils s'adressent non pas au peuple, mais à un public relativement instruit et éclairé. On pourra trouver chez eux plus de calme et d'impartialité que dans l'historiographie en langue vulgaire. Tous deux d'ailleurs ont été à même d'être parfaitement bien renseignés. L'auteur des *Annales* a vécu et écrit à Gand. Quant au continuateur de Guillaume de Nangis, on sait qu'il a écrit à l'abbaye de Saint-Denis, pendant le règne de Philippe le Bel (2). C'est au moine de Gand et au moine de Saint-Denis qu'il faut nous adresser, en dernier recours, pour aboutir à un jugement sur la valeur des versions populaires répandues par leurs compatriotes. Échappant aux influences extérieures, à l'abri, dans leurs calmes cellules, des bruits de la rue et des bruits des camps, ces paisibles religieux pourront seuls parler de la bataille sans haine et

(1) Voyez mon premier travail, p. 22.

(2) GÉRAUD, *Chronique de Guillaume de Nangis*, t. I, p. xvij. Géraud dit, à propos du premier continuateur de Nangis : « Son amour pour la vérité se révèle clairement dans la prière qu'il adresse à ses frères, de corriger les endroits de ses écrits où ils trouveraient quelques erreurs. »

sans passion. A vrai dire, les événements militaires les intéressent peu : ce n'est pas à eux qu'il faut demander des détails précis sur les opérations des deux armées. A ce point de vue, les chroniqueurs qui ont recueilli les souvenirs des soldats sont des sources bien plus précieuses. Mais ce n'est point de cela qu'il s'agit ici. Nous ne consulterons les deux moines que pour obtenir d'eux un jugement d'ensemble, une appréciation donnée *sine ira et studio*.

M. Funck-Brentano a déjà fait remarquer excellement que les *Annales Gandenses* ne permettent pas d'adopter sans d'expresses réserves le récit de Van Velthem (1).

(1) M. Funck-Brentano (p. 52) croit que les *Annales Gandenses* confirment la version française qui attribue aux fossés tout l'honneur de la journée de Courtrai. Dans son récit de la bataille de Mons-en-Pévèle, l'auteur des *Annales* écrit : « Franci... terga vertentes.. fugerunt; et insequentibus eos Flandrensisbus, ipsorum valde multi, equis eorum fessis et lassis, in puteis et fossatis quae plurima erant in campo illo cadentibus et mutuo se opprimentibus, sessores cum eis suffocati sunt. Hoc etiam periculoso infortunio plures etiam in Curtraco mortui sunt quam occisi. Hoc idem etiam periculum, licet non ita grave, Flandrensisbus hic eos insequentibus evenit. » M. Funck-Brentano conclut du mot *hic* que l'auteur des *Annales* avoue implicitement qu'à Courtrai la chevalerie s'effondra dans les fossés non pendant la fuite, mais pendant l'attaque. Je ne sais s'il n'est pas nécessaire, pour admettre cette interprétation, d'attribuer au latin des *Annales* une précision à laquelle ne nous ont guère habitués les écrivains du moyen âge. Si le chroniqueur dit qu'à Mons-en-Pévèle les Français sont tombés dans les fossés en fuyant devant les Flamands qui les poursuivaient, il ne s'ensuit pas qu'à Courtrai la même mésaventure leur soit arrivée pendant qu'ils chargeaient. A y regarder de près, je crois même que le texte en question des *Annales* vient à l'appui de la version flamande de la bataille. A Courtrai comme à Mons-en-Pévèle, les Français ont culbuté dans les fossés parce que leurs chevaux étaient harassés (equis fessis et lassis). Il en résulte que cette catastrophe s'est produite à la fin du combat et, par conséquent, à Courtrai, lors de la débandade des troupes françaises.

Dans les quelques lignes qu'elles consacrent à la bataille, elles nous apprennent que celle-ci dura très peu de temps, que fort peu de Flamands y perdirent la vie et que le nombre des Français noyés dans les fossés dépassa de beaucoup le nombre de ceux qui furent tués en combattant. Nous voilà loin, comme on le voit, de l'épique narration du *Spiegel historiae*. Nous sommes forcés de conclure que Van Velthem a singulièrement poétisé les événements et, qu'on le remarque bien, cette conclusion est d'autant plus certaine que l'auteur des *Annales*, loin d'être hostile à la cause flamande, ne cache pas, au contraire, ses sympathies pour elle.

Mais s'il faut se défier du récit de Van Velthem, il ne s'ensuit pas que l'on doive adopter celui de Geoffroi de Paris, de Le Muisit, de Villani et du chroniqueur artésien. Si le poète flamand a exagéré la longueur et l'acharnement du combat, ces derniers ont, en revanche, donné à l'épisode des fossés une importance qu'il n'a pas eue. La tradition populaire qu'ils représentent n'est pas plus exacte que celle que lui opposent les vainqueurs. Le témoignage du continuateur de Guillaume de Nangis ne leur est pas plus favorable que celui du moine de Gand ne l'est à Van Velthem.

« Nos chevaliers, dit le moine de Saint-Denis, ayant dans leurs forces une confiance orgueilleuse et méprisant leurs adversaires, gens de petite condition, donnèrent aux fantassins qui formaient l'avant-garde l'ordre de se replier, ne voulant pas que la victoire qu'ils se croyaient certains d'obtenir sur l'heure, pût être attribuée à l'infanterie, et dans leur imprudente vanité, ils s'élancèrent en désordre contre l'ennemi. Les Brugeois leur opposèrent vaillamment le fer de leurs lances excellentes, qu'on appelle *gothendar*, et mirent à mort tous ceux qui, dans leur élan,

vinrent heurter contre eux (1). » On voit que ce texte ne mentionne pas la moindre ruse employée par les Flamands : il ne parle même pas des fameux fossés ; il attribue la défaite des Français à l'imprudence de la chevalerie et n'hésite pas à reconnaître la vaillance de leurs adversaires (*viriliter impetentes*).

Si la version populaire flamande est inexacte, la version populaire française ne l'est donc pas moins, et, comme je le disais plus haut, la vérité est sans doute entre les deux.

Il me reste à dire un mot des pièces justificatives que M. Funck-Brentano a annexées à son travail. La première contient le relevé des dépenses extraordinaires faites dans l'hôtel de Robert d'Artois pendant la campagne de Flandre, avant et après la bataille de Courtrai : On y lit (p. 80) le passage suivant : « Le sixième jour de juignet, à Marquette, lesqueles furent bailliées à monseigneur Pierre l'Orrible, pour paier à ceus qui remplissoient les fossés devant les batailles Monseigneur, XIII liv., 10 s. 10 d. par. » M. Funck-Brentano voit dans ce texte la preuve que Geoffroi de Paris ne se trompe pas quand il rapporte que les Flamands avaient coupé de fossés le pays que devait traverser l'armée française en marchant sur Courtrai (2). Il me paraît difficile d'admettre cette opinion. Si les Flamands avaient étendu jusqu'à Marquette leurs travaux de défense, il est certain qu'ils ne les auraient pas abandonnés sans combattre. Or,

(1) *Chronique de Guillaume de Nangis*, édition Géraud, t. I, p. 551. M. Funck-Brentano a négligé d'étudier ce texte.

(2) Geoffroi, v. 1062 et suivants.

ni les comptes de l'hôtel de Robert d'Artois, ni aucune autre source, à ma connaissance, ne mentionnent d'engagements avant la bataille de Courtrai. Il est donc fort probable que les fossés dont il s'agit sont tout simplement ces ruisseaux et ces rigoles d'irrigation qui coupent en si grand nombre la plaine des Flandres et qui présentent des obstacles sans cesse renouvelés à la marche en avant d'une grande armée. Au commencement du XIII^e siècle, Guillaume le Breton remarquait déjà combien les mille petits cours d'eau qui sillonnent ce pays en rendaient l'accès difficile.

Flandria
 Innumeris piscosa vadis et flumine multo
 Fossatisque vias ita praepedientibus ut vix
 Introitus pateat venientibus hostibus (1).

Les soldats de Robert d'Artois ont dû croire, sans doute, que ces fossés avaient été creusés dans le but de ralentir leur marche, et Geoffroi de Paris a recueilli les bruits qui couraient parmi eux à ce sujet.

Les pièces justificatives II et III ont un rapport plus direct avec le sujet spécial qui nous occupe. La première est une lettre en latin adressée par Philippe le Bel au clergé du bailliage de Bourges, le 29 août 1302. Le roi exhorte le clergé de ce bailliage à intervenir dans les frais de la nouvelle campagne qu'il prépare contre les Flamands. Dans un long préambule, il rappelle les nombreuses révoltes de ces derniers contre leur suzerain,

(1) *Rec. hist. franq.*, t. XV, p. 157.

les accuse d'avoir massacré traiteurlement, à Bruges, ses baillis et ses officiers, et enfin, arrivé à la défaite de Courtrai, il s'exprime en ces termes : « Nec latere vos ereditimus qualiter in conflictu nuper cum ipsis per exercitum nostrum inito, nec ex eorum robore vel virtute quin pocius ex sinistri casus et fortune novocantis eventu, multi magnates et nobiles regni nostri, proh dolor! ceciderunt. » Ces mots, comme on le voit, ne contiennent aucune accusation de perfidie contre les Flamands. Tandis que Philippe, conformément à la version française, considère comme une trahison le massacre des Français à Bruges, il attribue uniquement le désastre de Courtrai à un caprice de la fortune. Ce n'est point leur courage qui a donné la victoire aux ennemis : ils n'ont point vaincu l'armée royale, celle-ci a été victime d'une horrible fatalité. Ces paroles du roi contiennent en germe la version de Geoffroi de Paris. On pourrait considérer presque les vers de ce dernier comme une paraphrase de la lettre de Philippe le Bel. Pour Geoffroi, en effet, comme je le disais jadis, les Français n'ont point combattu : il n'y a pas eu de bataille à Courtrai, mais bien le suicide d'une armée entière :

Bien se mirent au col la hart
Quant il s'ocirent *sans bataille*.

Si nous trouvons, dans la première lettre de Philippe le Bel, la version de Geoffroi de Paris, c'est au contraire celle de Guiart que nous voyons poindre dans la seconde. Cette lettre, datée du 11 novembre 1302, contient des instructions concernant la levée d'hommes et de subsides pour la

campagne de Flandre dans la sénéchaussée du Poitou. Le texte latin de la lettre est suivi d'un long appendice en français, exposant les arguments qu'il faudra présenter au peuple pour l'inviter à accueillir favorablement les demandes du roi. « Vous, seigneurs chevaliers, parlerez à ceus qui vous estes envoiez de par le Roi en la manere qui s'en suit. Premièrement comment le Roi nostre sire, apres la premiere guerre de Flandre reçut les Flamens courtoisement et debonnerement et fist receveir les seremens de eus, de bien et loiaument eus tenir vers li, si comme est es bonnes villes accoustumé. Item, quant ceus de Bruges orent contenz entre eus, dont plusieurs dou commun avoient oëis plusieurs de grans genz, le Roi ne se voust pas vers eus maintenir eruelment, ainçois debonnerement, comme bon seigneur, traitja et fist traitier, comme bonne pais fust entre eus, et envoia la de sa gent, pour les apeisier et traitier de ceste chose, c'est assavoir prelaz, clers et chevaliers. Item que cil de Bruges plusieurs chevaliers et autrez gens du Roi, qui aloient pour ceste pais faire siren entrer en la ville de Bruges, leur donnerent entendre qu'il povoient seurement entrer, et que les mauveses genz s'en estoient partiz, et quant il furent entrez, et l'on leur ot fait à l'entrée bel semblant, à l'ajournement, sanz ce que les genz le Roi s'en preissent garde, les Flamens leur coururent sus et en oïrent plusieurs en liz et hors liz, et les autres s'an partirent pour paour de mort et retindrent tout ce que les genz le Roi qui aloient la pour leur bien avoient porté en la ville de Bruges, et ce fut grand trahison et grand desloiauté, si comme il appert clerement à chacun. Item, comment le Roi envoia apres le conte d'Artois en Flandre, a grant multitude de gent, pour les diz malfeteurs faire venir à

droit, prendre et recevoir. *Et cil ennemi firent fossez et fosses faussement en traison.* Item, comment le dit conte et mult d'autres genz le Roi i furent morz *par leur traison, fausseté et mauvestié* ». On remarque tout de suite la différence qui existe entre ce passage et celui de la lettre écrite deux mois plus tôt au clergé de Bourges par Philippe le Bel. Dans la première lettre, la catastrophe de Courtrai est attribuée à la fortune ; dans la seconde, elle est mise sur le compte de la perfidie de l'ennemi. Il est assez facile, je pense, d'expliquer pourquoi il en est ainsi.

Dans la première lettre, le roi s'adresse directement au clergé. Il fait, dans un style très élevé, un pressant appel à son patriotisme et à sa fidélité : il lui demande d'adresser des prières « à celui de qui émane toute-puissance, à celui qui habite les membres au combat et qui, à son gré, humilie les uns et donne la victoire aux autres ». La lettre tout entière est écrite dans ce ton. Avec un tact parfait, celui qui l'a rédigé a approprié son style à l'humeur des graves ecclésiastiques auxquels il s'adresse. Les instructions que renferme la seconde lettre sont au contraire destinées à des émissaires royaux envoyés pour parler au peuple. Cette fois, il s'agit avant tout d'exciter les passions des auditeurs. Il faut les soulever contre les ennemis du roi et, pour atteindre ce résultat, il n'est pas besoin d'être trop scrupuleux sur le choix des moyens. On sait quels procédés Philippe le Bel employa à diverses reprises, dans sa lutte contre Boniface VIII et dans l'affaire des Templiers, pour se concilier l'opinion publique (1). Il n'y a donc rien d'éton-

(1) Sur l'affaire des Templiers, voir l'excellent article de M. Ch. V. Langlois, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1891

nant à le voir employer contre les Flamands des armes qui lui avaient déjà rendu de bons services.

Et quand on se rappelle les accusations portées par lui contre le pape et contre les Templiers, on ne s'étonne plus de l'entendre dire que les Flamands ont vaincu ses troupes par « traïson, fausseté et mauvestié ». D'ailleurs, à l'époque où il fit écrire la seconde lettre (novembre 1502), sa situation était bien plus critique qu'au moment où il expédiait la première. La campagne entreprise par lui au mois de septembre contre les Flamands avait échoué : des sommes importantes avaient été dépensées en pure perte, des rumeurs sinistres circulaient en Europe sur la retraite du roi. Dans de telles conjonctures, il fallait, on le comprend, conserver à tout prix l'appui de l'opinion publique. Il fallait, à la fois, rendre confiance au peuple de France et aviver l'ardeur des contribuables.

On s'explique dès lors facilement pourquoi la seconde lettre de Philippe le Bel accuse les Flamands de trahison, tandis que la première ne contient rien de semblable.

Le caractère bien connu du roi, les procédés employés par lui à diverses reprises, enfin et surtout les difficultés au milieu desquelles il se débattait au mois de novembre 1502, expliquent comment, dans l'intérêt de sa politique, il a pu donner ordre à ses émissaires de faire à ses sujets un exposé inexact de la bataille de Courtrai. Il ne serait pas impossible que le récit de Guiart eût été provoqué par cette version royale de la bataille.

Quel que soit l'intérêt des documents que nous venons de parcourir, je ne pense donc point qu'ils suffisent, comme le dit M. Funck-Brentano, à fixer seuls la vérité, c'est-à-dire à établir l'exactitude de la version française,

qui explique par un stratagème la victoire des Flamands. Les documents d'archives sont, sans doute, d'un précieux secours pour contrôler les chroniqueurs. Mais les données qu'ils nous fournissent ne sont certaines que lorsqu'ils n'ont pas pour but de nous les fournir. Nous ne pouvons accorder une foi entière aux renseignements historiques épars dans les chartes, dans les comptes, dans les diplômes, qu'à condition que ces renseignements y aient été introduits indépendamment de tout intérêt historique ou politique. Nous devons croire à l'existence d'un personnage mentionné parmi les témoins d'un acte de vente ou de donation, à la réalité d'un événement signalé dans un état de dépenses ou de recettes, parce que le scribe qui a mentionné ce personnage ou signalé cet événement, ne faisant point œuvre d'historien, ne peut avoir songé à nous tromper. Il nous instruit sans l'avoir voulu et, si l'on peut ainsi dire, son inconscience est le garant de sa sincérité. En d'autres termes, l'autorité des chartes n'est absolue que pour autant qu'elles soient complètement pures de tout élément subjectif. Il va de soi que dans tous les cas où leur dispositif contient des opinions, des appréciations, des jugements personnels, elles relèvent, comme les chroniqueurs, de la critique historique (1). Un manifeste politique a beau être encadré dans les formules d'un protocole diplomatique, dressé dans les bureaux d'une chancellerie et pourvu d'un sceau, sa valeur pour cela n'en est pas plus grande. Et c'est là précisément le cas des deux lettres de Philippe le Bel que publie M. Funck-Brentano. Elles ont

(1) Voyez BERNHEIM, *Lehrbuch der historischen Methode*, p. 320.

été rédigées pour le public, en vue d'un certain effet à produire. Rien ne nous oblige à accepter leurs assertions sans contrôle. Pous nous avoir été conservées dans les archives de la couronne, elles ne sont pas inaccessibles à l'erreur, et l'on avouera, sans doute, qu'en parlant de la bataille de Courtrai, le roi de France était juge dans sa propre cause.
